

L'hon. M. Gordon: Non, mais vous le ferez peut-être. On a mentionné aussi qu'il était important que le gouvernement fédéral conserve une position lui permettant d'avoir une influence sur l'économie du pays et d'assumer ses responsabilités nettement définies dans ce domaine. A ce propos, je suis tout à fait d'accord avec l'honorable député. Je l'ai déclaré publiquement à maintes reprises. A mon avis, nous serions tous bien mous, si nous laissions le gouvernement fédéral s'affaiblir. Ce serait balkaniser le Canada; il n'y aurait plus de gouvernement pour assurer l'orientation. Je ne pense vraiment pas que cela se soit produit et je ne crois pas que ça se produira.

L'honorable représentant de Digby-Annapolis-Kings m'a posé deux questions. Dans la première, il demandait quelles mesures étaient prises au sujet de la renégociation de certains traités fiscaux. Nous sommes en rapport avec les fonctionnaires du Trésor américain afin de fixer le moment pour avoir des entretiens approfondis sur cette question. Tout en espérant que ces entretiens puissent avoir lieu même avant la Noël, je serai déçu s'ils n'ont pas commencé d'ici deux semaines. Nous sommes en rapport avec les fonctionnaires du Trésor américain à ce sujet.

L'hon. M. Nowlan: Si nous ne faisons pas attention, nous ne sortirons peut-être pas d'ici avant Noël.

L'hon. M. Gordon: Sur cette note, monsieur le président, on me dispensera peut-être de répondre aux autres questions.

(Le crédit est adopté.)

M. Douglas: Monsieur le président, il reste encore les crédits du secrétaire d'État et un crédit des Affaires du Nord. Je doute que nous puissions les terminer avant sept heures ou sept heures et demie. Je propose donc que la séance soit suspendue pendant une demi-heure et que nous revenions à sept heures moins vingt minutes.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je suis très reconnaissant à l'honorable député de Burnaby-Coquitlam d'avoir accepté la tâche d'une demi-heure et j'espère que tous les autres l'accepteront également. Nous reprendrons la séance plus détendus. Je suis certain que tous les membres du comité m'ont assez vu et assez entendu et qu'ils seront fort aise d'être délivrés de moi.

M. le président: Plaît-il au comité de suspendre la séance jusqu'à sept heures moins vingt?

Des voix: D'accord!

(La séance, suspendue à six heures et neuf minutes, est reprise à sept heures moins vingt.)

Reprise de la séance

LE SECRETARIAT D'ÉTAT

M. le président: La Chambre, formée en comité des subsides, étudiera maintenant les crédits du secrétariat d'État. Avant que nous abordions l'étude des crédits, je proposerais que nous traitions d'abord du ministère lui-même, puis des divers organismes, offices et commissions qui relèvent du ministre et que nous réservions pour la fin les crédits relatifs à Radio-Canada et au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, qui soulèveront sans doute plus de discussions.

M. Scott: Monsieur le président, j'aurais cru que nous adopterions la méthode que nous avons utilisée pour d'autres ministères, alors que nous avons eu une discussion assez générale lors de la présentation du crédit 1 pour passer ensuite rapidement à chacune des directions.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, comme il ne s'agit pas d'un ministère comme les autres et vu que les divers organismes qui en relèvent n'ont aucun rapport avec le ministère, à l'exception de l'Office d'expansion atlantique, j'aimerais sûrement mieux que nous passions d'abord au secrétariat d'État, puis à l'Office d'expansion atlantique et ensuite aux autres organismes, l'un après l'autre. A mon sens, ils n'ont pas beaucoup de relation entre eux.

Des voix: D'accord!

Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion—

1. Traitements et autres dépenses, \$349,800.

M. Nielsen: Je serai aussi bref que possible, monsieur le président. La seule façon dont je peux communiquer avec mes commettants dans le Yukon, c'est par l'intermédiaire de Radio-Canada. Il n'y a pas de stations privées pour m'aider dans le Yukon.

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande s'il ne conviendrait pas mieux que l'honorable député soulève cette question lorsque nous étudierons les crédits de la société Radio-Canada plutôt que ceux du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

M. Nielsen: Je croyais que nous en étions aux crédits de Radio-Canada.

L'hon. M. Pickersgill: Non, ce sont ceux du Bureau des gouverneurs.

M. le président: Il s'agit du premier crédit du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

M. Scott: Monsieur le président, j'aimerais soulever une question qui a fait beaucoup de bruit dans les journaux de Toronto et les autres organes de nouvelles aussi, je suppose.